



FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS
COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE
DE LA HAUTE-GARONNE - CSD CGT 31 -
CS 37666 - 31676 LABÈGE CEDEX
Tél. : 05 81 91 93 07 - 06 46 75 92 68
Courriel : csd31.cgt@gmail.com

Labège, le 24/11/25

Centre de Gestion de la Haute Garonne
A l'attention de Mme la Présidente
CS 37666
31676 LABEGE CEDEX

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h couvrant la période du 1er au 31 décembre 2025 inclus

Madame La Présidente,

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er au 31 décembre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salariés-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social)

Monsieur le préfet,

Outre les revendications nationales concernant le dégel du point d'indice et son augmentation immédiate à hauteur de 6€, l'abrogation de la loi sur les retraites, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, l'abandon de la diminution de la prise en charge de 100% à 90% de la rémunération versée aux agent-es public-ques quand elles ou ils sont malades, ..., et afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, et si elles ou ils décident d'inscrire le processus dans la durée, la CSD CGT de la Haute-Garonne dépose un préavis de grève de 0h00 à 24h00 pour l'ensemble des agent-es des collectivités pour les journées suivantes : Le 1er décembre 2025, le 2 décembre 2025, le 3 décembre 2025, le 4 décembre 2025, le 5 décembre 2025, le 6 décembre 2025, le 7 décembre 2025, le 8 décembre 2025, le 9 décembre 2025, le 10 décembre 2025, le 11 décembre 2025, le 12 décembre 2025, le 13 décembre 2025, le 14 décembre 2025, le 15 décembre 2025, le 16 décembre 2025, le 17 décembre 2025, le 18 décembre 2025, le 19 décembre 2025, le 20 décembre 2025, le 21 décembre 2025, le 22 décembre 2025, le 23 décembre 2025, le 24 décembre 2025, le 25 décembre 2025, le 26 décembre 2025, le 27 décembre 2025, le 28 décembre 2025, le 29 décembre 2025, le 30 décembre 2025 et le 31 décembre 2025.

- Des moyens humains à la hauteur d'un service public de qualité, par des créations de poste et la titularisation des agent-es contractuel-les.
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut.
- La reconnaissance que la fonction publique territoriale est une richesse pour tous les Samariens, et non une ligne budgétaire. -Arrêt des dégradations des conditions de travail.
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales.
- La défense d'un service public de proximité et de qualité.
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics.

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications des personnels. Ce préavis est susceptible d'être reconduit pour le mois de janvier 2026, afin de laisser la liberté aux agent-es de montrer leur mécontentement par n'importe quelle mobilisation que ce soit.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, soyez assurée Madame La Présidente, de notre haute considération.

Pour la CSD CGT 31
Le Coordinateur

Abderrahim AARIM